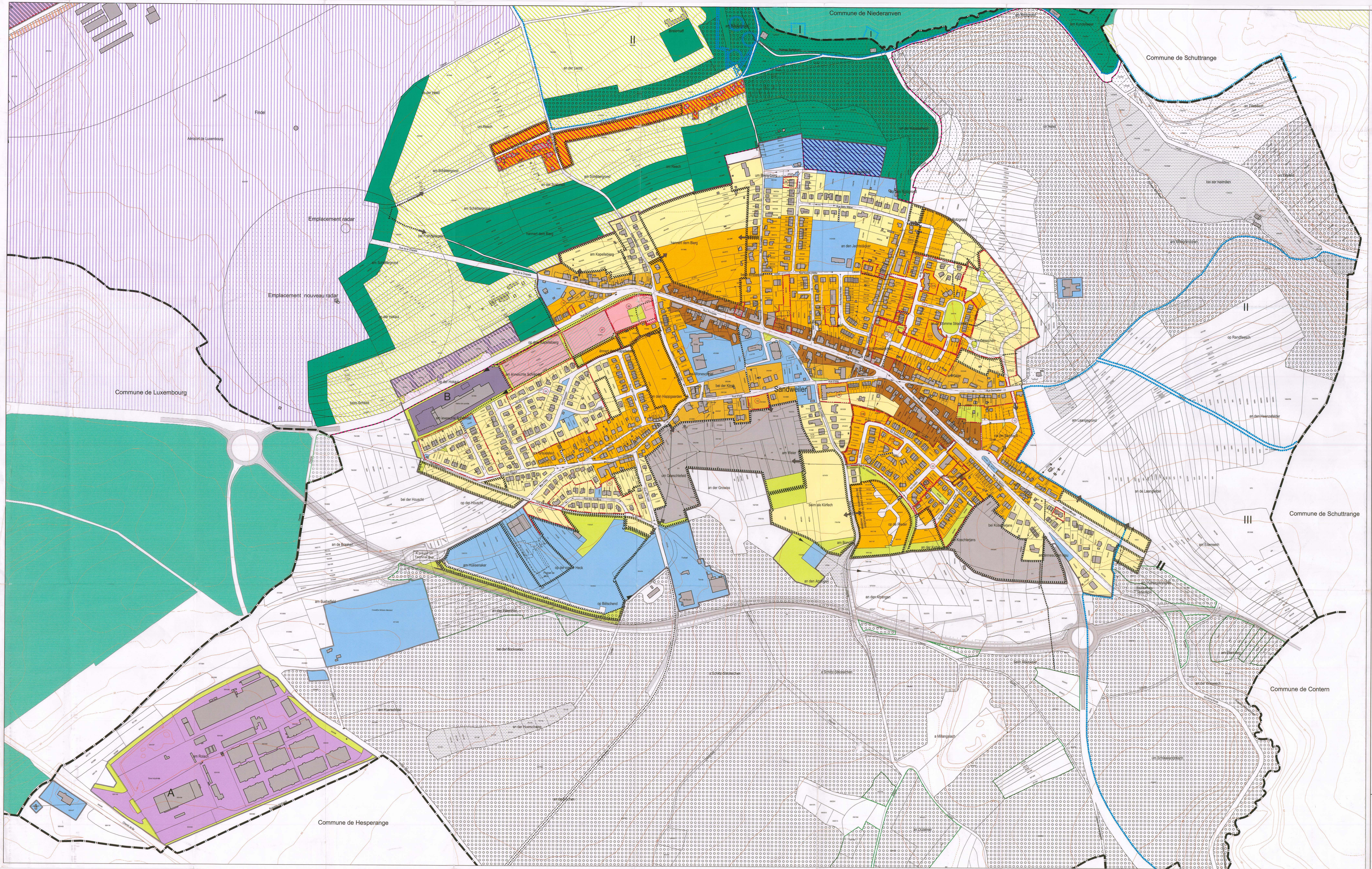

Commune de Sandweiler

Plan d'aménagement général

Zones à l'intérieur du périmètre d'agglomération:

- Secteur du centre de Sandweiler
- Secteur sauvegardé
- Secteur moyenne densité
- Secteur faible densité
- Secteur soumis à un plan d'aménagement particulier
- Subdivision conseillée
- Secteur d'aménagement différé
- Zone de bâtiment et d'aménagement public
- Zone mixte
- Zones d'activités A
- Zones d'activités B
- Zone de verdure
- Zone de circulation
- Réseau canalisation
- Collecteur principal
- Accès lotissement
- Chemin piétonnier

Zones à l'extérieur du périmètre d'agglomération:

- Zone forestière
- Zone agricole
- Zone de réserve naturelle
- Zone tampon
- Zone à protéger "Neimillen" RNZN50
- Zone de réserve naturelle communale
- Zone non aedificandi
- Zone de circulation
- Contournement de Sandweiler

Zones de protection des sources:

- Zone I (captage de sources)
- Zone II
- Zone III

- Périmètre d'agglomération
- Limite de la commune

Plan d'occupation du sol "aéroport et environs":
Réglement grand-ducal du 17 mai 2006

- Périmètre du POS
- Zone d'habitation
- Zone d'activités communale
- Zone d'industrie légère
- Zone d'aéroport
- Zone de bâtiments et d'équipements publics d'un à plusieurs étages
- Zone de bâtiments et d'équipements publics sans bâtiments de grandes dimensions
- Zone rurale
- Zone d'espace vert
- Couloir pour voies de communication (route et chemin de fer)

Mise à jour

- Plan d'aménagement particulier approuvé définitivement par le Ministre de l'Intérieur et restant en vigueur
- Zone de reboisement conformément à l'étude d'impact détaillée - contournement de Sandweiler

Référence: 2C
Le présent document appartient à ma décision du 4 août 2006

Le Ministre de L'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Jean-Marie HALSDORF

Fond de plan:
Administration du Cadastre et de la Topographie, Luxembourg - plan cadastral numerisé (PCN), exercice 2004

Une mise à jour des nouvelles constructions a été faite par le Bureau d'Études Zeyen et Baumann, sur la base des autorisations de bâtir de la commune de Sandweiler, avril 2005

Courbes de niveaux (pour les besoins de l'orientation)
Administration du Cadastre et de la Topographie, Luxembourg, (BD-Topo, 1995)

- *Parcelles cadastrales*
- *Constructions existantes*
- *Limites de parcelles d'un PAP approuvé*
- *Courbes de niveau, équidistance 5 m*

Vote définitif du conseil communal du 12 mai 2005

Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire en date du 4 août 2006

Sandweiler

Plan d'aménagement général de la commune de Sandweiler

ZEYEN BAUMANN

Bureau d'Études en Aménagement du Territoire et Urbanisme
7-9, rue de Steinsel
L-7254 Bereldange
Tel 33 02 04
Fax 33 28 86
E-mail : zeyen@pt.lu

CHANTAL ZEYEN
PIERRE BAUMANN
Architecture-Urbanisme
Ingénieurs-conseils TUB

N

échelle 1:2.500

août 1996

Plan No. 1